



Le CONSEIL DEPARTEMENTAL des ARDENNES

RECRUTE

Un(e) Responsable du Pôle Voirie et Infrastructures (H/F) (H/F)

Réf. DDI 783

AFFECTATION : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE L'INGENIERIE
Service Assistance Technique et Environnement

CADRE D'EMPLOI : Ingenieur Territorial
Rifseep : A2-3

MISSIONS :

Le département des Ardennes compte 267 400 habitants. Il est composé de 449 communes dont une grande majorité de petites communes rurales, de 7 Communautés de communes et d'une communauté d'agglomération.

Les communes et EPCI doivent réaliser leurs projets avec des moyens propres très hétérogènes et souvent limités et doivent parfois faire face à la complexité des projets (difficulté à définir les besoins, complexité des procédures, nombreux partenaires, nombreux dispositifs de financements...).

Le Département des Ardennes a créé un dispositif d'ingénierie territoriale gratuit dénommé « Ardennes Ingénierie » destiné à conseiller et accompagner les collectivités qui ne disposent pas des compétences techniques nécessaires à la réalisation de leurs projets.

Dans ce cadre et sous la responsabilité hiérarchique du Chef de service, vous aurez pour mission d'encadrer le Pôle Voirie et Infrastructures composé d'une équipe de trois techniciens spécialisés.

ACTIVITES :

- **Encadrer le Pôle Voirie et Infrastructures** : animation et encadrement du Pôle, organisation et planification des activités du Pôle, évaluation des activités et des performances collectives et individuelles, mise en place d'outils de suivi des opérations en cohérence avec le dispositif Ardennes Ingénierie.
- **Accompagner les maîtres d'ouvrage dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets dans les différentes phases** (définition, conception, réalisation) :
 - visites de terrain, analyse des besoins, proposition de solutions techniques et de scénarii d'aménagement, faisabilité technique et financière, calendrier prévisionnel, recherche de financements,
 - selon la complexité du projet, assistance au recrutement d'un maître d'œuvre ou conception des aménagements ne nécessitant pas de maîtrise d'œuvre externalisée, assistance au recrutement des entreprises de travaux.
 - réunions de présentation aux bénéficiaires.
- **Participer au comité technique d'Ardennes Ingénierie, être force de propositions aux côtés du chef de service Assistance Technique et Environnement.**

PROFIL :

Diplômes / Concours requis

- Formation technique Bac+5 dans les métiers de la voirie et du génie civil ou expérience dans le domaine concerné
- Titulaire ou figurant sur la liste d'aptitude au grade d'ingénieur territorial (catégorie A – filière technique)

Connaissances / Expérience

- Connaissances techniques en voirie, pathologies de chaussées, géologie et mécanique des sols
- Connaissance du cadre réglementaire dans le domaine de la voirie (Code de la route, Code de la voirie routière, Code de la commande publique ...)
- Pratique des logiciels graphiques appréciée (Autocad)
- Connaissance générales des collectivités territoriales et de leur organisation et des acteurs du domaine de la voirie
- Capacités rédactionnelles, d'expression et d'argumentation
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Sens du travail en équipe
- Expertise technique dans les domaines concernés

Aptitudes et qualités requises

- Aptitude au management
- Capacité d'organisation
- Sens du service public (discrétion, disponibilité)
- Qualités relationnelles et facilités de communication
- Sens de la pédagogie

CONDITIONS :

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire
- Collectivité affiliée au Comité National d'Action Sociale

POSTE A POURVOIR AU PLUS TÔT

Merci d'adresser lettre de motivation avec CV détaillé à :
➤ emploi@cd08.fr

site internet : <https://cd08.fr/offres-emploi>

Renseignements au : 03.24.52.58.37

